Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1662

Artikel: Quand Hans-Rudolf Merz veut détricoter la TVA
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013686

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour le salut de la terre

René Longet - président d'Equiterre - plaide en faveur d'un monde plus juste et plus équilibré dans un livre de la collection Le savoir suisse.

D'abord, il nous fait peur. Ensuite, on suit les voies (et les voix) du développement durable. A la fin, l'espoir se lève à l'horizon. *La planète sauvetage en cours*, de René Longet, président d'Equiterre - jusqu'en 2002 Société pour la protection de l'environnement (SPE) - publié cette année par les Presses polytechniques et universitaires romandes dans la collection Le Savoir suisse, n'a pas peur des sentiments. Car ils sont les compagnons inséparables de la réflexion. L'inquiétude face aux dommages de la pollution ou la compassion au chevet des déshérités de ce monde irriguent la pensée. L'angoisse qui s'échappe d'une croissance économique suicidaire, l'amour têtu de la nature, le refus des inégalités, l'optimisme inébranlable à l'égard de l'homme, se rejoignent dans le diagnostic des pathologies dont souffre notre mode de vie, dans l'inventaire des sommets et des conférences dessinant les contours d'un autre développement, dans la description des actions concrètes, dans l'engagement pour un monde plus juste: «un humanisme des temps modernes, s'exclame l'auteur.

Cependant René Longet résiste à la tentation du manifeste. Il revient plutôt sur le chemin parcouru. Précis et minutieux, il retrace la trajectoire du développement durable, de la naissance du concept aux opérations sur le terrain – avec un chapitre consacré au cas suisse - via les rencontres internationales produisant accords et conventions. Ainsi, tout commence dans les années soixante avec la découverte, aiguisée par la décolonisation finissante, d'un Tiers-monde, plus tard le Sud, abandonné à lui-même. La question environnementale apparaît au début des années septante. Et elle éclate à la figure de l'Occident avec la première crise pétrolière de 1973. Pauvreté et écologie entrent en collision. La richesse des nations industrialisées se refuse aux plus démunis au nom de l'environnement. Catastrophes, guerres et famines accélèrent toutefois la synthèse qui aboutit à la notion de développement durable. Elle apparaît pour la première fois dans un document officiel de l'ONU en 1988. «Le développement soutenable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.» (Rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, Notre avenir à tous, 1988). En somme, il faut continuer de se développer mais sans épuiser les ressources.

Des lois contraignantes

Le Sommet de la terre de Rio en 1992 ouvre la saison des conférences planétaires fabricant programmes et plans d'action, à l'image de l'agenda 21. René Longet souligne la valeur éthique des grandes déclarations négociées par les organisations internationales, les ong et les gouvernements. En même temps, il reconnaît une certaine lenteur dans leur application. C'est que le changement envisagé bouleverse les acquis et suscite les résistances. Et surtout il réclame une démocratie renouvelée. Où les rapports de force et les hiérarchies laissent la place à la participation transversale. Les décisions découlent des interactions entre partenaires. La verticalité se plie au bonheur horizontal. Pareil à Internet. Du global on passe au local et vice-versa. Les principes fournissent le cadre et les règles à l'action qui à son tour, expérience faite, les reformule et les modifie. Le droit occupe ici une place centrale, encore virtuelle pour le moment. Car il est appelé à énoncer les lois et les sanctions indispensables au succès du développement durable. Les bonnes intentions inscrites dans les programmes sont une chose. Des législations contraignantes en sont une autre. C'est là que l'engagement éthique peut trouver véritablement les instruments de son épanouissement. *md*

René Longet, *La planète sauvetage en cours. Le développement durable: des accords mondiaux à l'action locale,* Presses polytechniques et universitaires romandes, La collection Le savoir suisse, Lausanne, 2005.

Quand Hans-Rudolf Merz veut détricoter la TVA

Il suffit d'un rien, d'un condiment, d'une nappe en papier, d'un emballage, pour que le même produit soit considéré comme de première nécessité, ou comme une prestation hôtelière, ou une marchandise ordinaire. Ce rien entraîne l'application de taux de TVA substantiellement différents. Hans-Rudolf Merz voudrait nettoyer cette jungle administrative. Tout simplifier. Taux unique à 5%. Deux remarques. Un des taux a été arraché, de haute lutte politique, par l'industrie hôtelière dont le lobbying aux Chambres fédérales, auprès des amis politiques de Hans-Rudolf Merz, s'est révélé efficace.
Mais surtout un taux moyen, disons 5%, allégerait les transactions ordinaires, y compris celles qu'on peut qualifier de luxe, et pèserait sur les produits de base. Si l'opération était blanche, il y aurait un puissant déplacement de la charge sociale. Pour le dire en langage choc, la soupe de la famille nombreuse contribuerait à payer en charge supplémentaire l'allégement de la TVA sur le coupé BMW d'un fils à papa. Le conseiller fédéral veut lancer une consultation. Pourquoi se fatiguer ? C'est tout vu. *ag*